



## Les aides sociales sont un droit

**4** — Interview de la conseillère fédérale  
Elisabeth Baume-Schneider

**12** — L'aide sociale fait  
sa révolution à Genève

# — Sommaire

**Éditorial** 3  
L'angoisse du labyrinthe \_ Sophie Buchs

## 4–11



### Les aides sociales sont un droit

**Interview de la conseillère fédérale Élisabeth Baume-Schneider:** 4-6  
« Une campagne nationale d'information contre le non-recours pourrait être envisagée »

**Prévenir le non-recours aux prestations sociales** 7-8

**Faire face** 9  
*Commentaire de Corinne Jaquiéry - Rédactrice en chef*

**Estelle Revaz** 10-11  
« Les paillettes de la scène occultent parfois des coulisses plus sombres »

**La fascination pour le glauque** 11  
*Billet d'humeur \_ Jonas Schneiter, journaliste, animateur-producteur*

## 12–20

**L'aide sociale fait sa révolution à Genève** 12-13

**Relooking de la brocante de Plan-les-Ouates** 14-15

**« Caritas, c'est un peu ma famille »** 16-17  
*Portrait de Rama, bénévole chez Caritas Genève*

**Appels à votre soutien** 18-19

Couverture: © Bénédicte

### — Impressum

**Caritas.mag** - le magazine des Caritas de Suisse romande (Genève, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Vaud) paraît deux fois par an.  
Tirage global: 53'750 - Tirage Caritas Genève: 16'133 ex.  
Responsable d'édition: Sophie Buchs - Directrice de Caritas Genève. Rédactrice en chef: Corinne Jaquiéry.  
Rédaction: Mario Togni, Sévane Haroutunian. Photos: Jean-Michel Etchemaité, Mark Henley, Caritas Genève.  
Corrections: Ana Cardoso.  
Graphisme et mise en page: Fluide Communication, Givisiez. Impression: PCL Print Conseil Logistique SA.  
Caritas Genève - Rue de Carouge 53 - 1205 Genève. Téléphone: 022 708 04 44 - www.caritas-ge.ch - info@caritas-ge.ch.



## L'angoisse du labyrinthe

— Sophie Buchs - Directrice de Caritas Genève

La prise de conscience, notamment lors des années Covid, de l'importance du non-recours remet en question l'efficacité même des politiques sociales : à quoi sert en effet un dispositif qui ne touche pas son public ? La complexité du dispositif social, due notamment à la multiplicité des acteurs, des prestations et des cadres institutionnels, participe à brouiller sa lisibilité. En parallèle, le durcissement des contrôles et des conditions d'accès aux droits sociaux contribue à légitimer le discours sur les abus. Ce climat pousse certain-es usager-ères à renoncer à leurs droits.

Les études récentes mettent en évidence que le non-recours a pour origine la méconnaissance des droits d'une part et la difficulté d'accéder aux dispositifs d'autre part. Dans ce second cas, l'offre est connue sans pour autant être sollicitée. Le non-recours peut exister par peur de la stigmatisation sociale, par honte ou à cause d'exigences administratives exorbitantes.



© K-photography.ch

Solliciter de l'aide est associé au sentiment d'échec et de déclassement social. Dans cette perspective, des individus préfèrent renoncer aux prestations, ou temporisent leur demande, quitte à voir leur situation personnelle se dégrader. Lorsque des démarches administratives sont enfin entreprises, elles sont alors perçues comme d'autant plus lourdes, complexes et humiliantes.

Pratiquement tous les cantons romands ont décidé de prendre des mesures pour lutter contre le non-recours. Plusieurs instruments peuvent être mentionnés, comme la mise en place d'observatoires des précarités, de guichets sociaux uniques, des démarches d'automatisation ou encore des campagnes de sensibilisation. À Genève, le Canton a pris très activement en main ce sujet, notamment grâce au Bureau d'Information Sociale, au changement de loi sur l'aide sociale ou encore grâce à la campagne large de l'Hospice général.

Cependant, si Caritas salue ces initiatives et que nous encourageons une conception plus proactive des administrations publiques, nous sommes convaincus qu'il est impératif de simplifier drastiquement notre système de protection sociale. La proposition d'une assurance générale de revenu par le « Réseau de réflexion » (Denknetz) mériterait d'être examinée de près par les parlementaires fédéraux. Dans ce modèle, le revenu manquant est couvert par une assurance générale unique. Si nécessaire, les besoins vitaux sont couverts par un unique dispositif : les prestations complémentaires, aujourd'hui réservées aux rentiers et rentières AVS-AI ou encore aux familles dans certains cantons. Les prestations seraient indépendantes de la cause de la perte de revenu et du statut de la personne, sans limite dans le temps et à hauteur, au minimum, des prestations complémentaires AVS-AI actuelles : elles protégeraient toutes et tous contre tous les risques.

Autrement dit, faire du labyrinthe une autoroute !



# « Une campagne nationale d'information contre le non-recours pourrait être envisagée »

— Propos recueillis par Corinne Jaquiéry -  
Photo : Darrin Vanselow

À la tête du Département fédéral de l'intérieur depuis janvier 2024, Elisabeth Baume-Schneider enchaîne les prises de position sur des sujets sociaux et de santé publique. Parmi eux, la précarité d'une partie de la population suisse qui ne fait pas appel aux aides sociales disponibles. Interview.

## **Vous êtes assistante sociale de formation, depuis quand avez-vous éprouvé le besoin d'aider les autres ?**

Depuis toujours, il me semble. J'ai eu la chance de naître dans une famille paysanne où on se préoccupait les uns des autres. À l'époque, nous avions des ouvriers saisonniers. Ils devaient travailler loin de leurs familles pour pouvoir vivre, cela me questionnait. J'ai toujours eu le sentiment qu'il y avait là de l'injustice. S'intéresser aux autres, c'était surtout essayer de faire que les choses soient plus justes. Non pas pour que tout le monde ait exactement la même chose, mais pour que tout le monde trouve sa place. Ma sœur et moi passions beaucoup de temps avec les ouvriers agricoles. Ils m'ont par exemple appris à jouer aux échecs. Prendre conscience des difficultés des personnes, c'est aussi et surtout reconnaître leurs potentialités et prendre en considération leur expertise. Ne pas affirmer « certains savent, d'autres pas », mais plutôt réfléchir à comment entrer en relation pour que les rencontres entre les uns et les autres soient fertiles de part et d'autre.

## **La pauvreté vous touche donc depuis longtemps, avez-vous quelques exemples d'actions réalisées en ce domaine dans vos différentes activités ?**

En tant qu'assistante sociale, mon premier métier, j'essayais toujours de trouver un peu d'argent supplémentaire pour compléter le budget d'assistance sociale des bénéficiaires. Un jour, un député jurassien m'a dit que ces personnes vivaient dans « une marginalité dorée », pour reprendre ses mots. Or l'aide sociale est tout sauf une « marginalité dorée » ! Ce sont des budgets extrêmement modestes qui, corrélés au minimum vital, permettent juste de vivre. Ensuite, en tant que députée jurassienne, je me souviens de m'être préoccupée des chômeurs et chômeuses qui ne touchaient pas d'allocation de naissance, puis en tant que ministre, des ques-

tions d'inégalités pour les enfants confrontés à des difficultés en milieu scolaire. Il ne s'agit pas ici de pauvreté économique, mais du risque de stigmatisation. En tant que directrice de la Haute École de travail social à Lausanne, j'ai pu ensuite accompagner la mise en place de projets de formation continue et de recherche sur ce sujet. Et cela continue dans le cadre de mes fonctions actuelles. Je suis par exemple de très près les interventions de la conseillère nationale Estelle Revaz qui a déposé une motion pour la mise en place d'une plateforme nationale de prévention contre la pauvreté.

## **Parmi les nombreux projets contre la pauvreté, lequel vous donne le plus de fierté ?**

Ce n'est peut-être pas le projet dont je suis le plus fière, mais je le trouve très, très beau : il s'appelle « Au P'tit plus ». C'est une épicerie solidaire aux Franches-Montagnes qui répond très concrètement aux difficultés financières des gens, de manière très respectueuse. Une soixantaine de bénévoles y travaillent à tour de rôle pour mettre à disposition des invendus triés chaque jour pour des clients et clientes venant acheter ce qui leur est nécessaire, pour 1 franc symbolique. En matière d'aide sociale, il y a bien sûr la nécessité de pouvoir compter sur des professionnel·les mais il ne faut pas négliger toutes ces personnes qui s'engagent dans des actions de proximité. Ce que chacun fait en tant que bénévole ou comme citoyenne ou citoyen engagé·e est essentiel et contribue à la dignité de chacune et de chacun.



**Lors de la campagne pour la 13<sup>e</sup> rente AVS, vous avez mis en avant le fait que les prestations complémentaires pouvaient aider les seniors dans une situation précaire. Mais en fait ce sont les personnes âgées en majorité qui n'osent pas demander de l'aide. Comment éviter ce non-recours ?**

C'est une compétence des cantons, mais je pense qu'on pourrait rappeler au niveau fédéral l'importance de développer une information de qualité, accessible et non stigmatisante. À une époque, dans le canton du Jura, il y avait un calculateur à la fin de la déclaration d'impôts qui permettait de savoir si on avait droit aux prestations complémentaires (PC). Les possibilités existent donc au niveau fiscal, pour rendre les choses plus simples et plus visibles. Ceci étant dit, il faut également prendre en considération que si les PC, à l'instar des autres prestations sociales, sont un droit, celui-ci implique aussi des contreparties. J'ai reçu passablement de courriers de personnes qui ressentaient les démarches nécessaires comme intrusives, voire comme une humiliation. Or il s'agit d'argent public. C'est comme quand on demande une bourse pour étudier, il faut donner quelques explications, fournir des pièces justificatives pour documenter sa demande. C'est plutôt la manière dont les personnes se sentent contrôlées qui doit être améliorée. Il faut améliorer les processus pour désamorcer ce sentiment de honte.



*Notre Constitution indique que chacune et chacun a droit à une vie dans la dignité.*

**Comment selon vous convaincre qu'il n'y a rien de honteux à demander de l'aide ?**

Quand on est à l'aide sociale, ou qu'on bénéficie de prestations sociales, on ne s'expose pas volontiers et on ne s'identifie guère à un groupe. À ma connaissance, il n'y a pas une association de bénéficiaires de l'aide sociale qui pourrait témoigner du fait qu'être aidé, c'est être reconnu et soutenu pour être en mesure de choisir son propre chemin de vie. Je pense qu'il faut lutter contre la pauvreté, afin que les personnes en situation de précarité puissent retrouver l'autonomie et l'estime de soi et se projeter dans leur projet de vie. Bref, simplement être des citoyen·nes libres de prendre leurs décisions, et en bonne santé pour participer au marché du travail, à la vie sociale et culturelle, en étant reconnu·es pour ce qu'ils sont et pour ce qu'ils apportent à la société.

**En juin dernier, votre canton, le Jura, a déposé une initiative pour rendre les prestations complémentaires plus accessibles, et plusieurs motions vont également dans ce sens. Une étude émanant de la Confédération devait être engagée pour évaluer les procédures existantes: où en est-on de cette étude, et que pensez-vous de la démarche de votre canton ?**

Je pense que l'initiative du canton du Jura est très pertinente, et je ne dis pas cela parce que c'est mon canton ! Quant à l'étude, si on veut essayer de faire évoluer les mentalités ou la manière de percevoir les choses, il faut qu'on ait des indications qualitatives sur la manière dont on les présente. L'étude en question va s'achever cet automne. Ce que je trouve important, c'est d'évaluer les bonnes pratiques et de savoir quels peuvent être les incitatifs positifs ou négatifs; quels sont les éléments qui freinent l'accès ? En juin dernier, le canton du Jura a également fait une campagne pour montrer comment accéder à une plateforme d'information sociale, intitulée JU-lien.org. Elle a eu des échos favorables auprès de la population et les personnes qui en avaient besoin l'ont utilisée. Il faudrait pouvoir investir dans de telles campagnes, parce que faire l'effort une fois ne suffit pas. Reste l'essentiel: cette campagne a démontré que quand on informe, quand on dédramatise le fait de demander un soutien, des personnes osent solliciter l'aide à laquelle elles ont droit.

**Que pensez-vous d'une campagne nationale contre le non-recours aux prestations sociales ?**

Notre Constitution indique que chacune et chacun a droit à une vie dans la dignité; son préambule précise encore que «la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres». L'aide sociale fait partie de ce maillage social. Elle est un droit. Une campagne nationale d'information contre le non-recours aux prestations sociales pourrait être envisagée, mais il faudrait réfléchir avant tout à comment informer les personnes concernées.



Il est important d'atteindre celles et ceux qui sont peu enclin-es à faire confiance aux autorités, ou qui n'ont pas envie de solliciter l'aide sociale. Certain-es redoutent une trop forte intrusion dans leur manière de vivre, d'autres – comme les personnes âgées – craignent par exemple qu'on leur prenne la petite maison qu'elles ont mis des années à acquérir en travaillant. L'information pourrait passer par le biais des pairs, qu'on trouve par exemple dans des lieux comme la petite épicerie solidaire dont j'ai parlé. Quand j'étais directrice de la Haute École de travail social à Lausanne, j'ai accompagné le développement d'un projet pilote de calculateur d'aide sociale (jestime.ch). La Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) était intéressée à cet outil, mais il fallait prendre en compte les différentes normes des cantons ; certain-es ont redouté que ce calculateur engendre une forte augmentation des demandes, jusqu'à surcharger leurs services. Pour ma part, je trouvais le projet intéressant, car ces calculateurs auraient dû se trouver dans des lieux où vont les personnes en difficulté. On a constaté qu'il est difficile de réunir tous les cantons autour d'un tel projet, mais une campagne d'information pourrait être coordonnée au niveau de la plateforme nationale contre la pauvreté, comme faisant partie des mesures à prendre. Après, il faudrait trouver une solution pour le financer, par exemple avec une participation des cantons et des villes.

### **Avez-vous d'autres projets sociaux qui vous tiennent à cœur ?**

Il faut absolument éviter de discriminer un type de population comme les personnes issues de la migration. Récemment, une initiative parlementaire de la députée bâloise Samira Marti a été acceptée. Elle empêche notamment que des étrangers se voient retirer leur autorisation de séjour et d'établissement au motif qu'ils ont bénéficié de l'aide sociale. Quand les cantons ou les communes veulent agir de manière plus solidaire ou humaniste, ils peuvent le faire. C'est une question de majorité-minorité. Il y aurait encore d'autres projets concernant les questions de genre ou d'égalité qui me tiennent à cœur ! En fait, il faut oser dire les choses et s'engager si on ne veut pas que certaines de nos valeurs démocratiques partent en lambeaux.

### **Enfin, que pensez-vous des associations d'aide comme Caritas qui luttent contre la précarité ?**

Leur rôle dans un pays comme la Suisse est fondamental. Elles sont un peu comme des sismographes qui mesurent des valeurs réelles, en contact avec les personnes. Dans l'idéal, il serait évidemment mieux que Caritas, le CSP (Centre social protestant) ou d'autres associations soient moins sollicitées et que les « canaux » plus officiels suffisent. Disons que c'est un peu interpellant que dans un pays riche et démocratique comme le nôtre, on ait autant besoin d'associations comme Caritas et de leurs réseaux de professionnel·les et de bénévoles. Leur rôle est subsidiaire, mais pour de trop nombreuses personnes, il est essentiel pour leur assurer une qualité de vie à laquelle chaque être humain peut prétendre. Ma grande reconnaissance va à ces partenaires et aux personnes qui les sollicitent pour la confiance qu'ils leur portent. ■■■

## Non recours aux prestations sociales

Etudes Lucas, Bonvin, Hümbelin 2021



Europe 40 - 60 % Suisse 25 - 30 %

## Non recours aux prestations complémentaires

Etude réalisée pour Pro Senectute par Gabriel Rainer et Gisela Meier



15,7% des personnes de 65 ans et plus vivant à domicile en Suisse

230'000 personnes

Les taux de non-recours aux prestations sociales **en Europe varient entre 40 % et 60 %** (Eurofund 2015). En Suisse, le non-recours fait l'objet d'une attention croissante (Lucas, Bonvin, Hümbelin 2021). À ce jour, les données manquent encore, mais **on estime à 26,3 % le taux de non-recours à l'aide sociale à Berne** (Hümbelin 2019) et celui de **non-recours aux prestations complémentaires AVS à Bâle-Ville à 29 %** (Hümbelin 2021).

# Prévenir le non-recours aux prestations sociales

— Corinne Jaquiéry - Illustration : Bénédicte

Près d'un tiers des personnes ayant droit à des prestations sociales n'y ont pas recours. Les inciter à le faire peut leur éviter d'aggraver leur situation. Éclairage.



L'aide sociale est-elle un droit? Tout le monde n'est pas d'accord sur ce point ce qui laisse de potentielles demandeuses et demandeurs dans l'incertitude.

À Genève, l'Hospice général l'a affirmé haut et fort lors d'une campagne menée à la fin de l'année dernière avec le slogan «L'aide sociale est un droit». Selon la directrice de la communication de l'Hospice général, Anne Nouspikel, de nombreuses études montrent que près d'un tiers des personnes qui pourraient avoir droit à une aide sociale ne la sollicitent pas, un phénomène que plusieurs pays européens et, à l'échelle suisse, d'autres cantons tentent de contrer. Pour la Genevoise, les raisons de ce non-recours sont multiples: manque d'informations, phobie administrative, sentiment de honte, etc. Une prise en charge précoce, avec un accompagnement social adapté, permet d'éviter qu'un problème non résolu en amène un autre et qu'une situation ne se détériore avec le temps. L'objectif de la campagne était donc clair: inciter les personnes en difficulté à ne pas attendre pour demander de l'aide.

Pour d'autres cantons, l'avis est plus nuancé. Ainsi à Fribourg, qui a pourtant été le premier canton à mettre en place un guichet unique d'orientation sociale avec «**Fribourg pour tous**», l'aide sociale est subsidiaire d'autres assistances privées ou publiques. Cependant, Caritas Fribourg vient d'ouvrir des permanences sociales dans tous les districts du canton avec le soutien de l'État de Fribourg.

*Tel est le mystère  
de la liberté de l'Homme,  
dit Dieu...  
Si je le soutiens trop,  
il n'est plus libre.  
Et si je ne le soutiens  
pas assez, il tombe.*

Charles Péguy, *Pensées*



Fribourg pour tous  
Tél\_ 0848 246 246



Le Jura a lui aussi mené une campagne de lutte contre le non-recours aux prestations sociales sous l'appellation JU-lien.org au début de l'été dernier. Une réussite: l'objectif de mobiliser 100 personnes non recourantes a été largement dépassé avec 145 demandes au total, dont 117 (soit plus de 80%) provenant de personnes ou de ménages sans aucun suivi social en cours.

Neuchâtel a créé la Plateforme Précarité lors de la crise du Covid. Elle rassemble les prestataires sociaux du canton, dont Caritas Neuchâtel. Elle va donner naissance à un projet novateur. Un groupe de travail a planché sur la possibilité d'une application gérée par l'I.A. (intelligence artificielle) qui répondra aux questions des personnes ayant besoin d'une prestation sociale.

Enfin, pour la sociologue Émilie Rosenstein, responsable d'une étude qualitative sur le non-recours au revenu d'insertion pour la Direction de la cohésion sociale (DGCS) du canton de Vaud qui devrait être publiée ce printemps, les raisons du non-recours sont multiples: la peur de la stigmatisation, le sentiment de déclassement pour des personnes qui ne se reconnaissent pas dans le profil de celles qui font appel à ces prestations ou la complexité des dispositifs pour accéder à l'aide. Évoquant le programme «**Vaud pour vous**», dont Caritas Vaud fait partie, qui doit permettre à chaque personne habitant le canton d'être informée et accompagnée gratuitement lors de difficultés momentanées ou durables, la sociologue cite aussi l'initiative Oasis, issue de l'Association régionale d'action sociale (ARAS) du Jura-Nord vaudois qui réunit les 73 communes du district. En proposant un contact téléphonique anonyme ou via un code QR, ce dispositif mobile permet d'aller voir, en région rurale notamment, les personnes qui ne pousseraient peut-être pas la porte d'un guichet social.

Émilie Rosenstein souligne que ce mouvement général contre le non-recours vient à la fois du milieu des travailleuses et travailleurs sociaux, qui, malgré l'augmentation de leurs charges et le manque de main-d'œuvre qualifiée, rappellent que leur mission première est de réussir à activer les droits des personnes qui en ont besoin. Il vient aussi d'une partie du milieu politique qui affirme que de ne rien faire face au non-recours, c'est très souvent en payer plus tard le prix à des montants bien plus élevés en raison d'un processus de précarisation et d'endettement qu'on a laissé courir. Lutter contre le non-recours est donc un investissement, mais c'est aussi une question éthique touchant au droit citoyen qui est de permettre à toutes et tous d'avoir accès aux prestations et aux services auxquels elle et il peut légitimement prétendre. ■



Vaud pour vous



ensemble-ne.ch



capeutarriver.  
hospicegeneral.ch



Pour aller plus loin



ju-lien.org



oasis-junova.ch



bit.ly/caritas-avis

# Faites-nous part de votre avis constructif!



Vous avez apprécié cette édition?  
Vous avez une suggestion à faire ou un sujet que vous aimeriez voir traité dans un prochain numéro?

Vous pouvez nous faire part de votre feedback via **ce formulaire en ligne.**

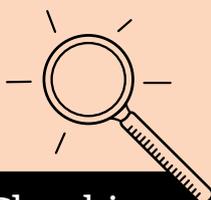


## Le droit au minimum

Le fondement de l'aide sociale se traduit par la garantie du droit au minimum vital. Le minimum vital étant la capacité d'assurer une existence physique (alimentation, habillement, logement, soins médicaux de base) conforme à la dignité humaine. La Constitution fédérale qui chapeaute l'aide sociale dévolue aux cantons et communes ne reprend pas expressément les termes de « minimum vital », mais énonce à son art. 12 que : « quiconque est dans une situation de détresse et n'est pas en mesure de subvenir à son entretien a le droit d'être aidé et assisté et de recevoir les moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine ». À cette notion de « minimum vital » s'ajoute celle de « minimum social » qui doit permettre aux bénéficiaires de participer au vivre ensemble.



GSR  
(Guide Social Romand)



### Fact Checking



#### C'EST FAUX

« Il y a beaucoup d'abus dans l'aide sociale »: ceci est une « fake news ». Ainsi, à Genève, souvent contraints par la précarité, les fraudeurs ne représentent que 2,5% des dossiers. La lutte contre le non-recours n'a longtemps pas été une priorité politique, contrairement à celle contre les « abus », malgré le fait que les montants en jeu soient sans commune mesure avec les sommes très inférieures évoquées dans le cas des « abus ».



#### C'EST VRAI

Avoir un soutien financier grâce à des prestations complémentaires ou en recevant l'aide sociale peut aider à passer un cap difficile. En Suisse, dans la plupart des cantons, il faut remplir une demande pour obtenir des prestations complémentaires à son AVS, pour sa famille ou pour recevoir un subside pour ses primes d'assurance maladie. Beaucoup d'ayants droit ne le savent pas. L'ignorance de ses droits peut conduire au risque que les problématiques qui ne sont pas prises en charge s'aggravent. ■



avs-ai.ch

## Faire face

— **Commentaire:**  
Corinne Jaquiéry -  
Rédactrice en chef

En ces temps teintés d'inquiétude en lien avec l'état du monde, être seule pour affronter sa vulnérabilité est devenu encore plus éprouvant. Pourtant, nombre de personnes en situation de précarité vivent sans aide et préfèrent s'endetter auprès d'organismes de petit crédit ou de leurs proches. Pour d'autres, c'est un divorce ou un licenciement qui les entraîne vers la pauvreté sans qu'elles en prennent vraiment conscience, tardant à demander de l'aide. Une mère ou un père de famille devant travailler la nuit pour assurer le bien-être de ses enfants peut soudainement s'effondrer par manque de soutien. Toutes ces personnes témoignent d'un grand courage et veulent faire face sans être « assistées ». Pourtant, même si ces héroïnes ou héros du quotidien doivent le justifier en présentant quelques pièces administratives, recourir aux prestations sociales est un droit accessible dans tout le pays et il est vraiment temps que cela se sache! ■



Estelle Revaz



estellerevaz.com



# « Les paillettes de la scène occultent parfois des coulisses plus sombres »

— Texte: Corinne Jaquiéry - Photo: V. Flauraud

Une meilleure protection sociale pour les artistes et une stratégie de lutte contre la pauvreté, la violoncelliste genevoise joue sa partition politique en virtuose.

« J'avais 3 ans quand j'ai vu des personnes sans abri pour la première fois lors d'un voyage à Paris. Mes parents ont remarqué que cela m'avait beaucoup perturbée. Alors chaque fois que l'on y retournait, je pouvais donner deux sandwiches à deux personnes sans abri. Ce rituel a perduré jusqu'à ce que nous y emménagions. J'ai alors côtoyé la pauvreté extrême avec des gens qui logeaient dans des tentes installées sur le trottoir près de chez nous. Je me souviens de conversations que j'ai eues avec des personnes qui ne comprenaient pas comment elles en étaient arrivées là. Un matin de Nouvel An, j'ai débarqué avec du café et des croissants et j'ai lu dans leurs yeux combien ce moment si simple était une part de la vie à laquelle ils et elles n'avaient plus accès. Plus tard, je suis devenue violoncelliste et je me suis réinstallée en Suisse. Lors du Covid, j'ai vu des collègues artistes qui, en quelques mois sans revenu, sans indemnisation, devaient quitter leur logement, faire la queue pour de petits colis alimentaires, mendier de l'aide à leurs proches. Il faut savoir que dans le milieu culturel, le revenu moyen est de 3333 fr., en dessous du seuil de pauvreté. C'est cette pauvreté cachée des gens qui travaillent dans un secteur où quoi qu'il se passe dans votre vie, il ne faut rien laisser paraître. Ce sont les paillettes de la scène qui occultent des coulisses beaucoup plus sombres. Une précarité qui ne se voit pas, mais qui existe bel et bien. À cette époque, je me suis battue

pour que nous, artistes, ayons droit à un dédommagement.

Quand je suis devenue conseillère nationale, j'ai voulu continuer ce combat. J'ai proposé d'inscrire la protection sociale des acteurs et actrices culturelles dans le programme de législature, ce qui a été accepté par les deux Chambres du Parlement. J'ai aussi déposé une motion demandant au Conseil fédéral de prolonger la plateforme nationale de lutte contre la pauvreté et d'adopter une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Cette motion a été adoptée au Conseil national et au Conseil des États. Le Conseil fédéral a suivi en reprenant tous les points de ma motion. Je suis très heureuse de ces victoires. Mon secret est de me concentrer sur les thèmes qui me tiennent vraiment à cœur. Avant de commencer à me battre, je m'assure que je suis complètement alignée, que je suis convaincue jusqu'au bout de mes cellules. Ensuite, je prends mon bâton de pèlerin et je vais en parler avec le plus de monde possible pour essayer de les convaincre en étant à l'écoute de leurs arguments. En tant que musicienne, j'ai appris à jouer en écoutant les autres, à m'adapter à l'autre tout en gardant mon intégrité et ma personnalité. »

*J'ai lu dans leurs yeux combien ce moment si simple était une part de la vie à laquelle ils n'avaient plus accès.*





1989

Naissance à Salvan (VS) le 12 juillet.

1999

Départ à Paris avec toute sa famille. Restée seule à Paris en 2004, elle étudie le violoncelle au Conservatoire national de région de Boulogne-Billancourt, où elle décroche le 1<sup>er</sup> prix.

2007

Réussit son bac scientifique avec mention et entre au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP).

2008

Rencontre la violoncelliste allemande Maria Kliegel, devenue son mentor.

2012

Elle entame une carrière de violoncelliste soliste demandée dans toute l'Europe et au-delà.

2019

Elle joue désormais avec « Louis XIV », un bijou qui a émis ses premières notes sous le règne du Roi-Soleil.

2021

Elle monte au créneau politique pour défendre et soutenir les acteurs et actrices culturelles touchés par la crise du Covid. Avec une coalition parlementaire transpartisane, elle peut faire changer la loi.

2023

En décembre, elle entre au Parlement fédéral en tant que conseillère nationale socialiste.

2024

En juin, elle fait inscrire la protection sociale des acteurs et actrices culturelles dans le programme de législature.

2025

Sa motion pour maintenir la plateforme nationale contre la pauvreté et pour l'instauration d'une stratégie de lutte contre la pauvreté est adoptée.

## Billet d'humeur



# La fascination pour le glauque

— Texte: Jonas Schneider, journaliste, animateur-producteur (*Les beaux parleurs*, RTS Première)

Êtes-vous aussi fasciné-e par le glauque? Les documentaires criminels sur Netflix cartonnent, les faits divers font la une des médias, et les podcasts de *true crime* s'empilent dans nos playlists. Cette fascination n'est pas nouvelle, mais son intensité actuelle pose question. Je reconnais aussi volontiers en être victime. En psychologie sociale, cette attirance s'explique par plusieurs mécanismes. Elle répond à un instinct profond de décrypter les menaces potentielles, tout en éprouvant, depuis le confort de notre canapé, des montées d'adrénaline sans danger. Cette catharsis moderne aide à apprivoiser nos propres peurs. Mais cette soif de sensationnel peut également déformer notre perception. En se focalisant sur des drames lointains ou exceptionnels, on en oublie parfois que des événements tout aussi tragiques se produisent à côté de chez nous. Ce que certains appellent le « biais du spectateur » nous pousse à consommer les tragédies comme des spectacles, en nous tenant à distance des réalités locales qui pourraient pourtant nous concerner directement et sur lesquelles nous pourrions agir.

Combien de fois ai-je été captivé par une série racontant l'histoire d'un tueur en série américain, alors que, dans ma propre ville, des individus vivent des situations dramatiques? Ces situations n'ont pas la même mise en scène ou la même musique angoissante, mais elles méritent davantage notre attention. En cultivant cette fascination pour le glauque, nous risquons de perdre de vue l'essentiel: nos capacités d'agir sur ce qui est proche, tangible et qui nécessite notre engagement. Le danger n'est pas tant d'être captivé par ces histoires, mais de laisser ces récits nous éloigner de notre réalité. ■



# L'aide sociale fait sa révolution à Genève

— Propos recueillis par Mario Togni - Photo: Mark Henley

Entrée en vigueur cette année, la nouvelle loi sur l'aide sociale met l'accent sur la réinsertion professionnelle tout en responsabilisant davantage les bénéficiaires.

Après une longue gestation, la nouvelle loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité (LASLP) est finalement entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier dernier. Un changement bienvenu pour l'Hospice général, qui fait face à une hausse importante du nombre de bénéficiaires. Son directeur, Christophe Girod, répond à nos questions.

## On parle d'un « changement de paradigme » pour l'aide sociale. En quoi est-ce le cas ?

La nouvelle loi met un accent beaucoup plus fort sur l'insertion professionnelle. Elle demande notamment à l'Hospice général de développer des contacts avec les entreprises et d'améliorer les débouchés vers l'emploi. Pour y parvenir, il y a la possibilité de former les bénéficiaires et de reconverter des personnes dont le métier serait en voie de disparition. C'est une nouveauté assez radicale par rapport à l'ancienne loi (la LIASI, loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle, ndlr).

## Qu'en est-il de l'insertion sociale ?

Le « tout à l'emploi » prôné par la LIASI, c'est terminé ! La loi reconnaît désormais que certaines personnes ne pourront jamais se réinsérer sur le marché de l'emploi, ou très difficilement. Comment accompagne-t-on ces gens ? C'est un autre vaste chantier. Nous avons notamment des personnes avec d'importantes fragilités psychologiques. Ce n'est pas toujours évident pour un-e assistant-e social-e de les prendre en charge. Il va falloir trouver des solutions.

## Au-delà du principe, comment fait-on pour renforcer l'insertion ?

Nous sommes en train de repenser notre service d'insertion professionnelle. Nous devons développer les stages qui mènent à une prise d'emploi. À l'opposé des « mesures » de remobilisation, d'évaluation ou de retour en emploi, qui sont à la fois trop nombreuses, trop éparpillées et trop souvent des « salles d'attente » ! On y place parfois des usager-ères sans vraiment se demander ce qu'ils ou elles feront ensuite. Il y aura toujours besoin de telles mesures, mais il faudrait inverser les proportions.



## La loi prévoit aussi des mécanismes d'incitation.

Oui, la franchise sur le revenu est une incitation à prendre un emploi, même avec un faible taux d'activité. Les 300 premiers francs gagnés ne sont pas déduits de vos prestations d'aide sociale et sont à vous. Ce n'était pas le cas auparavant, ce qui pouvait décourager certaines personnes. Un petit job permet de remettre le pied à l'étrier, mais aussi de nouer des contacts.

## Vous souhaitez autonomiser davantage les bénéficiaires. Comment ?

Nous passons d'un système de paiement contre factures, très infantilisant, au versement mensuel d'un forfait d'entretien, recalculé tous les six mois.

Le nouveau modèle repose sur la confiance et l'autonomisation des bénéficiaires. On sait qu'une petite partie d'entre eux a des difficultés à gérer un budget et nous allons les accompagner. Mais nous voulons responsabiliser les gens plutôt que de les placer sous « tutelle ».

Depuis 2024 déjà, nous n'exigeons plus tous les justificatifs. C'est aux bénéficiaires de garder et de classer leurs documents administratifs. En plus, le contrôle systématique coûtait très cher au contribuable, environ 10 millions par an ! Il y aura toujours des contrôles, bien entendu, mais de manière centralisée et aléatoire, comme le fait par exemple l'administration fiscale.



Christophe Girod, directeur de l'Hospice général

### **Vous avez testé la nouvelle loi dans le cadre d'un projet pilote au centre de Trois-Chêne. Quels sont les résultats ?**

Les résultats sont probants ! Le centre d'action sociale (CAS) de Trois-Chêne est dans une bonne dynamique, avec un bon taux d'insertion. Nos collaborateurs-trices sont très positifs-ives et les usager-ères qui ont été sondé-es se disent aussi content-es. Ce projet pilote nous fait croire à cette nouvelle loi ! Dès avril 2025, tous les CAS auront été transformés sur le même modèle. Il faudra ensuite un peu de temps pour en mesurer les effets concrets. C'est une chose de réécrire la loi, c'en est une autre de transformer un bateau comme l'Hospice général.

### **Le taux d'aide sociale est deux fois plus élevé à Genève que la moyenne suisse. Comment l'explique-t-on ?**

On peut évoquer l'inflation de ces dernières années, le fait que Genève soit un canton frontalier ou encore que son économie soit extrêmement tertiaisée, avec très peu d'industrie. Tout cela y contribue, mais aucun facteur ne l'explique à part entière. Notre situation est assez semblable à celle d'autres cantons frontaliers, comme Bâle-Ville ou le Tessin.

### **Le nombre de jeunes à l'Hospice général est aussi en hausse. Comment y remédier ?**

On observe en effet une augmentation des jeunes à l'aide sociale, relativement aux autres catégories. Nous devons revoir notre modèle de prise en charge, proposer des bourses d'études ou des formations, sans que cela s'appelle « aide sociale ».

Il faut s'occuper de ce public en priorité, car malheureusement l'aide sociale tend à « s'hériter ». On sait que des enfants et des jeunes ayant vécu dans une famille longtemps à l'aide sociale ont tendance à y revenir. Nous voulons briser ce cercle vicieux.

### **Après plus de dix ans à la tête de l'Hospice général, quelle évolution de la précarité observez-vous à Genève ?**

Il y a un avant et un après Covid. De 2012 à 2020 environ, on n'avait quasiment pas d'inflation, avec une dynamique économique assez forte. La population augmentait et le nombre de dossiers à l'Hospice aussi, de manière plus au moins proportionnelle. Avec le Covid, puis l'inflation de ces dernières années, la hausse s'est accélérée. En 2024, nous avons enregistré 10 % de dossiers supplémentaires ! ■

#### Publicité



**BDD & Cie**  
Régisseurs Privés  
depuis 1871

**+41 22 545 66 66**  
**info@bdd.ch www.bdd.ch**

Besson, Dumont, Delaunay & Cie SA  
Route du Grand Lancy 6A,  
1227 Les Acacias

Bienvenue  
chez BDD & Cie,  
la régie genevoise  
à dimension humaine

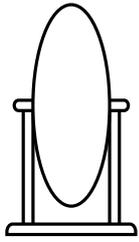


**BOSSON+RAPO SA**  
Installation de chauffages  
Révision de citernes  
[www.bossonrapo.ch](http://www.bossonrapo.ch)

**Bosson+Rapo SA**  
Ch. de la Marbrerie 6  
CH - 1227 Carouge  
Tél: 022.343.88.91  
Mail: info@bossonrapo.ch

**Votre confort,  
notre métier**

- Dépannages 24h sur 24h
- Installations et révisions de citernes
- Solaire thermique
- Installations thermiques toutes énergies
- Surveillances de chaufferies
- Bilans énergétiques
- Pompes à chaleur Géothermie - Aérothermie
- Demandes d'autorisation



# Relooking de la brocante de Plan-les-Ouates

— Texte: Sévane Haroutunian - Photo: Jean-Michel Etchemaité

Après les boutiques La Recyclerie de Chêne-Bourg, Lancy et Plainpalais, la grande et historique brocante de Plan-les-Ouates vient à son tour d'être rénovée et transformée.

Une ambiance lumineuse, sobre et accueillante règne lorsqu'on entre dans la brocante La Recyclerie de Plan-les-Ouates, après sa rénovation durant l'été et l'automne 2024.

Les espaces bien définis, où on trouve facilement ce qu'on vient chercher, sont aménagés avec des modules construits par l'atelier de menuiserie de Caritas Genève exclusivement à partir de matériaux récupérés. Tout y a été « upcyclé », créé et conçu sur mesure par le responsable de l'atelier, Yohan Claerbout, et son équipe.

« Cela a été un grand et beau chantier. Le défi était de trouver une manière d'uniformiser en ne travaillant qu'avec des matériaux de récupération. Le processus était donc inversé, il a fallu voir ce qu'on avait comme matériel à disposition et créer à partir de celui-ci. Un challenge pour un tel volume », explique-t-il.

Yohan, qui avait déjà pris part à la rénovation des trois boutiques précédentes, a choisi de travailler le bois brut pour respecter l'esprit brocante. S'y ajoutent de petits éléments qui font sens et donnent un look fun et unique, eux aussi issus de dons et de matériel destiné à la déchetterie. Ici, des pieds de tables pour créer un meuble à étagères, là, des skis comme crochets ou comme pieds d'étagère, ou encore des snowboards comme assise dans les cabines d'essayage ou pose-sac à la caisse. On remarque également les portants d'habits, suspendus, créés avec des cordes d'escalade. Originalité, fraîcheur et harmonie marquent ce renouveau !



Une partie des équipes du réseau vente du site de Plan-les-Ouates.

Derrière ce nouveau look, il y a aussi la volonté de simplifier et d'améliorer le quotidien des équipes et l'expérience client. « Pendant des mois, j'allais presque tous les jours dans la brocante, raconte Yohan, pour m'imprégner des lieux, me positionner en tant que client, observer et questionner les équipes pour connaître leurs besoins et leur façon de travailler. Je voulais faire en sorte que les gens qui y travaillent et le public s'y sentent bien. »

Pari réussi ! « Mon équipe et moi-même sommes contents de venir travailler, confie Stéphanie Frati, responsable de la brocante. Il y a de l'espace, c'est propre et aéré, c'est reposant pour les yeux et les clients apprécient beaucoup. »

Camille Kunz, directeur du réseau vente et de l'espace de formation chez Caritas Genève, confirme cette

volonté derrière la remise à neuf: « On en a profité pour faire des travaux de fond sur le bâtiment afin d'améliorer le confort des collègues. Et puis, l'aspect esthétique, ça booste et les équipes ont du plaisir à venir travailler. C'est important. Surtout dans une logique de formation et d'insertion, c'est valorisant. »

Pour la clientèle, le but était avant tout de rendre l'espace plus clair et accessible, et de mieux valoriser chaque objet. Reste encore une dernière étape – et pas des moindres – pour finaliser cette transformation importante: la signalétique intérieure!

Au niveau pratique, cette rénovation a nécessité une fermeture de la brocante pendant les deux mois d'été, impliquant de facto une perte de revenu importante. Malgré l'aspect social et écologique de la seconde main, les objectifs financiers ne peuvent pas être ignorés. Rappelons que le réseau vente de Caritas Genève est l'un des poumons financiers de l'institution, qui lui permet d'accomplir sa mission sociale première d'aide aux personnes en situation de précarité. Mais Camille Kunz ne regrette pas, le bon chiffre d'affaires de fin d'année montre déjà que le jeu en valait la chandelle. ■■■



Il ne faut pas oublier aussi tout le travail invisible mais qui a rendu possible ce réaménagement, et sans lequel les boutiques et brocantes ne pourraient pas tourner. Une réorganisation, mise en place petit à petit depuis plus de deux ans, de tout ce qui se passe en coulisses: logistique, ramassage, centres de tri et de revalorisation, politique d'approvisionnement, etc. Beaucoup d'équipes qui s'activent dans l'ombre mais dont le travail est précieux et indispensable. Toutes ont travaillé main dans la main pour que l'ensemble de la chaîne soit cohérent.



**Brocante La Recyclerie  
de Plan-les-Ouates**

Chemin de la Milice 19  
022 884 99 94

**Lundi-vendredi\_ 10h - 17h30**  
**Samedi\_ 10h - 17h**

[recyclerie.ch](http://recyclerie.ch)

Publicité



**CERUTTI  
SANITAIRES**  
ÉTUDIER CONSTRUIRE RÉNOVER  
[cerutti-sanitaires.ch](http://cerutti-sanitaires.ch)

**CERUTTI  
HomeDesign**  
HÉRITAGE BEAUTÉ EXIGEANCE  
Vos partenaires à Genève.  
[ceruttihomedesign.ch](http://ceruttihomedesign.ch)



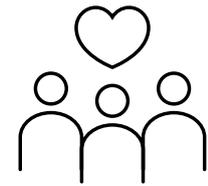
**COMPTOIR IMMOBILIER**  
RÉGISSEURS DEPUIS 1825

**NOTRE MISSION,  
FAIRE VIVRE VOS PROJETS !**

[www.comptoir-immo.ch](http://www.comptoir-immo.ch)



## « Caritas, c'est un peu ma famille »



— Texte: Sévane Haroutunian - Photo: Caritas Genève

Rama s'est engagé comme bénévole en 2022 chez Caritas Genève. D'abord actif au sein de l'équipe de Caritas Handicap, il a ensuite rejoint notre programme de bénévolat intergénérationnel. Portrait.

Rama est originaire d'Indonésie et travaille au Musée international de la Croix-Rouge, au service des visites et à l'accueil. Revenu vivre en Suisse après y avoir fait ses études quelques années plus tôt, il a poussé la porte de Caritas Genève il y a trois ans pour s'engager comme bénévole. Des liens se sont créés et c'est un véritable cercle d'amis et de connaissances qu'il a finalement trouvé. «Caritas, c'est un peu ma famille, confie-t-il. Maintenant, chaque fois qu'il y a quelque chose, un événement comme Caboom! ou autre, j'y prends part. C'est toujours sympa. Ce sont des activités auxquelles j'aime participer et dans un réseau qui est devenu le mien.»

Arrivé à Genève en 2022, Rama suit des cours intensifs de français pendant plusieurs mois. Une fois suffisamment à l'aise, il décide de trouver des activités lui permettant à la fois de s'intégrer, d'aider en tant que bénévole dans une activité sociale et de pratiquer son français. Il rencontre alors la responsable du service bénévolat chez Caritas, grâce à la sœur d'un ami, et commence en tant qu'accompagnant bénévole au sein de Caritas Handicap, association «sœur» de Caritas Genève qui a cessé son activité depuis.

Publicité

ENTREPRISE GÉNÉRALE

## Arn, Wüthrich & Frigério s.a.



BÉTON ARMÉ - MAÇONNERIE - GYPSERIE - PEINTURE

15-17, rue du Tunnel - 1227 Carouge  
Tél. 022 732 23 94 - Fax 022 738 16 18  
e-mail: [entreprise@awfsa.com](mailto:entreprise@awfsa.com)

Néanmoins, la désormais « ancienne » équipe a conservé des liens forts et se voit régulièrement. « On est restés amis et une fois par mois, on fait un petit apéritif avec tout le monde, on appelle ça la « tournée des copains ! » sourit-il.

Mais l'aventure Caritas ne s'est pas arrêtée pour autant, puisque Rama a ensuite intégré le programme de bénévolat intergénérationnel (BIG), qui lutte contre l'isolement des personnes âgées en créant des binômes entre un-e jeune bénévole et un-e senior isolé-e. Depuis maintenant plus de deux ans, il rencontre une fois par semaine Ernest, vivant actuellement dans un EMS et qui n'a plus de famille. « Au début, on avait un petit projet de marche, car il a des problèmes de mobilité. On allait faire des courses, à la pharmacie ou simplement se balader dans le quartier. Maintenant il n'a plus envie de sortir, alors on discute beaucoup », raconte Rama.

Ces bénévoles qui demandent un engagement régulier et sur un long terme donnent souvent lieu à de jolies histoires. Et le binôme Rama-Ernest en est le parfait exemple, comme il nous le rapporte: « Une relation amicale est née. Il a de plus en plus confiance en moi et en lui-même. Au début, j'étais surtout là pour l'aider, maintenant, ce n'est plus le cas. J'ai aussi mieux compris le but de ce bénévolat avec les formations, et aujourd'hui je ne me sens plus uniquement comme « l'aidant ». Ernest est comme un ami pour moi et lui aussi me rend heureux. Chaque visite est un moment sympa, un moment d'échange pour les deux. »

Le projet BIG implique une formation d'entrée donnée à tous les nouveaux bénévoles, puis des formations continues deux ou trois fois par année, abordant différentes thématiques, comme l'écoute, l'accompagnement de personnes en dépression, etc. Rama y a trouvé des outils essentiels pour rendre cette expérience d'accompagnement toujours plus juste, mais aussi pour l'aider dans son travail et son quotidien: « En travaillant à l'accueil du Musée de la Croix-Rouge, c'est toujours utile, car il faut vraiment être à l'écoute du public. »

En plus de ces formations, une fois par mois a lieu une « supervision » réunissant tous les bénévoles accompagnant-es et le responsable du programme. « C'est un moment d'échange entre tous les bénévoles accompagnants, où on peut se rencontrer, discuter, partager nos problèmes ou les difficultés qu'on peut rencontrer avec la personne que nous accompagnons, précise Rama. On apprend beaucoup en écoutant les autres et en partageant notre expérience. »

Lorsqu'on demande à Rama ce que toute cette expérience lui a apporté et s'il souhaite ajouter quelque chose, il s'empresse: « C'est grâce à Caritas et les amis et connaissances de ce réseau que j'ai pu avancer dans mon parcours à Genève. Ils m'ont permis d'avoir plus confiance en moi. Je suis très reconnaissant. Il n'y a jamais de jugement ni au sein de l'équipe, ni avec les participants ou bénéficiaires des programmes. Je me sens accepté et plus courageux. C'est un environnement qui m'aide à me développer et m'épanouir. » ■■■■

## Programme BIG

Pour lutter contre l'isolement social, Caritas Genève propose un programme de bénévolat intergénérationnel, qui s'adresse aux personnes âgées de 65 ans et plus et aux jeunes entre 18 et 30 ans. Il permet d'offrir la visite hebdomadaire d'un-e bénévole, favorisant les échanges et les liens intergénérationnels.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous, si:

- **vous connaissez une personne âgée isolée qui souhaiterait bénéficier de ce programme.**
- **vous souhaitez vous engager comme bénévole. Modalités: avoir entre 18 et 30 ans et pouvoir offrir 2 heures hebdomadaires durant 1 année (minimum).**

### Contact\_

Fabrice Blondel  
big@caritas-ge.ch  
022 708 04 47



Plus d'infos

Publicité

**génération digitale,  
+ qu'une copie  
conforme**

devillard.ch

GED · COPIEURS · IT

**devillard**

**montefusco & fils sa**

Parquets  
Revêtements de sols  
Nettoyages

Boulevard d'Yvoy 1A - 1205 Genève  
Tél. 022 320 44 44 - Fax 022 321 22 02

**Julien** 076 358 89 93  
**Antonio** 079 624 34 05

info@entreprisemontefusco.ch  
www.entreprisemontefusco.ch

# Appels à votre soutien

Caritas Genève compte sur votre générosité pour donner un coup de pouce à des personnes ou à des familles en difficulté.

## — 202

### Activités sportives pour deux jeunes garçons

Mère seule de deux enfants, Mme Tewelde vit et travaille à Genève depuis 2008. Elle est employée à temps partiel dans le commerce de détail. L'hiver dernier, elle a eu des soucis de santé qui ont grandement impacté ses finances. En effet, ayant une franchise à 2500 fr., l'assurance maladie n'a pas contribué au règlement des factures. Avec ces importants frais médicaux à sa charge, Mme Tewelde n'arrive pas à supporter le paiement des activités sportives pour ses deux garçons, d'un montant total de **700 fr.** C'est pourquoi une aide la soulagerait et permettrait à ses enfants de ne pas être touchés par ces difficultés financières. Merci pour votre généreux soutien.

Angela Gallon

## — 204

### Loyer et bas salaire

Depuis sa séparation, la situation de Mathieu, déjà fragile, s'est effondrée. En effet, il vit depuis des années de petits emplois dans le jardinage et les travaux domestiques qui lui permettent tout juste de tenir la tête hors de l'eau. Lors de la séparation, c'est lui qui a quitté le domicile. Avec toutes les peines du monde, il a trouvé un appartement en sous-location. Or, si son maigre revenu lui permettait d'assumer un demi-loyer, il ne parvient pas à payer l'entièreté de son logement. Mathieu a emprunté à ses proches et fait tous les extras qu'il trouvait, mais il est arrivé à la limite de ses possibilités et a pris du retard dans le paiement d'un mois de loyer, soit **1350 fr.** Heureusement, il a trouvé un colocataire qui peut emménager dès ce mois-ci, ce qui permettra de partager les frais. Même si la situation reste difficile, il pourra payer ses factures et garder son logement. En attendant, il lui est impossible de rattraper son retard. Pouvez-vous l'aider? Un grand merci pour votre soutien.

Miguel Kessler

## — 203

### Déménager en toute sérénité

Alma vit à Genève depuis huit ans. Elle est mère célibataire d'un garçon de 19 ans et d'une petite fille de 3 ans. Elle subvient aux besoins de sa famille grâce à son emploi dans un restaurant. Elle a toujours vécu dans des appartements en sous-location. Récemment, une régie a enfin accepté son dossier pour un logement à son nom. Son loyer va augmenter, mais elle a trouvé quelques heures de ménage pour compenser. Elle a aujourd'hui besoin de soutien pour une facture relative à son logement actuel. Elle doit régler la somme de **1200 fr.** en même temps que son nouveau loyer afin que son bail puisse être résilié. En effet, elle payait habituellement son loyer à mois échu, ce qui n'a jamais posé problème jusqu'à ce jour. Avec votre soutien, elle pourra déménager sereinement.

Gianna De Mita

## — 205

### Nounou

Au terme de ses études, Alicia est arrivée à Genève pour être jeune fille au pair. Elle souhaitait vivre une expérience professionnelle à l'étranger, mais tout ne s'est pas passé comme prévu. Ses employeurs lui avaient promis des conditions de travail correctes qu'ils n'ont jamais respectées. Alicia s'est retrouvée séquestrée, presque sans revenu, et son passeport lui a été confisqué. Lorsqu'elle a enfin trouvé le moyen de s'en sortir, elle s'est rendu compte que toutes les informations dont elle disposait sur ses employeurs étaient fausses. Elle nous raconte son sentiment de honte et l'impossibilité de raconter son histoire à ses parents. Alicia a continué à vivre en Suisse pendant neuf ans. Elle travaille comme nounou pour assumer son studio et son quotidien modeste. En septembre dernier, les enfants qu'elle garde sont entrés à l'école et ses heures de travail ont été fortement réduites. Par chance, elle avait quelques économies et a retrouvé un emploi qui commencera en mai. En attendant, tout soutien pour l'aider à payer son loyer de **1160 fr.** serait d'un grand secours. Merci de tout cœur!

Nina Marin



— 206

### Soutien pour une battante

Louisa est mère célibataire sans statut légal avec trois enfants à charge. Elle a quitté son pays natal, car les conditions socio-économiques et l'insécurité qui y régnaient n'étaient pas propices à élever des enfants dans de bonnes conditions. Il y a peu, ils ont réussi à trouver un logement plus grand, mais ce déménagement a engendré des frais. La fille aînée a également eu besoin de soins dentaires, ce qui a encore péjoré la stabilité financière de la famille. Louisa, qui a toujours mis un point d'honneur à trouver des solutions par elle-même, sollicite exceptionnellement notre aide pour financer une paire de lunettes pour son fils cadet à hauteur de **399 fr.** Pour ces raisons, nous faisons appel à votre précieuse générosité et vous remercions d'avance pour Louisa et sa famille.

Elodie Rabaza

— 207

### Sami, l'ami du tatami

Jade élève seule son fils de 12 ans, Sami, qui va très bien à l'école et qui adore aller s'entraîner au judo deux fois par semaine avec ses copains. Malheureusement, cette année, Jade est très en retard pour payer les cotisations de son fils et craint ne pas pouvoir le faire. Elle ne touche plus de pension alimentaire de son ex-mari et le service de recouvrement des pensions alimentaires lui a déjà fait des avances pendant trois ans. Pour cette raison, nous faisons appel à votre générosité et vous demandons une aide financière de **370 fr.** pour permettre à Sami de continuer son sport favori. Cette somme correspond au solde des cotisations pour l'année scolaire 2024-2025. D'avance, un grand merci !

Sandra Fraga

— 208

### En attendant des jours meilleurs

Hélène, Genevoise de 57 ans, traverse une période particulièrement difficile. Actuellement au chômage, elle éprouve des difficultés à retrouver un emploi en raison de divers problèmes de santé qui limitent sa capacité de travail et compliquent encore ses efforts de réinsertion. Ces circonstances dégradent sa situation financière et elle peine à couvrir ses besoins de base, notamment le paiement de son loyer. Afin d'éviter les conséquences dramatiques d'une résiliation de bail, nous sollicitons une aide de **1300 fr.** pour aider Hélène à traverser cette épreuve et à conserver son logement. Votre soutien serait précieux et lui permettrait de retrouver un peu de sérénité en attendant des jours meilleurs.

Sabrina Moreno

— 209

### Victime d'un excès de sagesse

Juliana, 22 ans, vit à Genève depuis onze ans. Elle travaille comme nounou et prévoit de reprendre ses études bientôt. Malgré son petit budget serré, elle parvient à payer ses factures, mais un problème de taille s'impose: ses dents de sagesse! Trois d'entre elles ont décidé de pousser, lui causant de vives douleurs et des migraines. L'extraction est urgente, mais son salaire ne lui permet pas de financer l'intervention de **1532 fr.** Juliana a laissé traîner, ne pouvant se permettre l'extraction, mais actuellement la douleur est si intense qu'elle l'empêche même de travailler. Pour qu'elle retrouve un quotidien sans souffrance, nous lançons cet appel à la solidarité. Chaque don, petit ou grand, l'aidera à dire adieu à cette sagesse douloureuse et à retrouver son sourire. Un immense merci pour votre soutien !

Samirah Sbaï

## Adresses

### Permanence sociale Prise de rendez-vous uniquement par téléphone\_

lundi, mercredi, jeudi  
et vendredi à 9 h  
au 0800 022 444 (N° gratuit)

### Permanence juridique Prise de rendez-vous par téléphone\_

le lundi à 9 h  
au 0800 022 444 (N° gratuit)

### Épicerie Plainpalais

Rue de Carouge 51-53 (Passage)  
1205 Genève

**Téléphone\_** 022 708 04 63

### Épicerie Servette

Avenue De-Luserna 13  
1203 Genève

**Téléphone\_** 022 322 05 69

**Lundi à vendredi\_** 9 h – 18 h 30

**Samedi\_** 9 h – 17 h 30

[www.caritas-ge.ch](http://www.caritas-ge.ch)

Je fais  
un don!



**IBAN**

CH38 0900 0000 1200 2726 2

Merci de votre  
générosité !

**Votre don, quel que soit son montant,** permet à Caritas Genève de poursuivre son action.

En utilisant le bulletin code QR avec la mention **Appels à votre soutien,** vous contribuez à aider les personnes ou familles en difficulté dont la situation est présentée ici ou une situation similaire en cas de solde excédentaire.

# DOGORA

**Dimanche 1<sup>er</sup> juin 2025**  
**17h - Victoria Hall**

**Concert de soutien en faveur  
de Caritas Genève**

Œuvre d'Etienne Perruchon  
Direction: Martial Renard  
Orchestre symphonique des Alpes

© Fabien Cuffel



AVEC LE SOUTIEN  
DE LA  
VILLE DE GENÈVE



INGEBAT  
Architectes

Infos et réservations  
[www.caritas-ge.ch/dogora](http://www.caritas-ge.ch/dogora)  
Billetterie de la Ville de Genève

